

Commander
National Cadet and Junior Canadian
Rangers Support Group



Commandant
Groupe de soutien national aux cadets
et aux Rangers juniors canadiens

National Defence
Headquarters
Ottawa, Ontario
K1A 0K2

Quartier général de
la Défense nationale
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

1085-5 (DComd)

1085-5 (CmdtA)

Distribution List

Liste de distribution

16 September 2020

Le **16** septembre 2020

**FRAGMENTARY ORDER
(FRAG O) 001 TO TASKING ORDER 002**

**ORDRE FRAGMENTAIRE (FRAG O) 001
LIÉ À L'ATTRIBUTION DE L'ORDRE 002**

Refs: A. 1085-5 (DCOS Trg) Tasking Order 002 to Campaign Plan – Move to Phase 3 Within a COVID Environment 2020-2021; dated 18 Aug 20
B. 1085-5 (COS) Natl CJCR Sp Gp – Public Health Measures (PHM) Directive; dated 28 Jul 20
C. CATO 17-34 Local Support Allocation – Cadet Corps/Squadron

Réf : A. 1085-5 (SCEM Entr) Attribution de l'ordre 001 au plan de campagne – Passer à la phase 3 dans un environnement COVID 2020-2021; daté du 18 août 2020
B. 1085-5 (CEM) Gp S Nat CRJC – Directive de mesures de santé publique (MSP); daté du 28 juillet 20
C. OAIC 17-34 Allocation de soutien local – Corps et escadrons de cadets

1. The purpose of this FRAGO is to communicate the following changed, amplifying or new direction as it relates to Refs:

1. Le but de ce FRAGO est de communiquer les modifications suivantes, qui amplifient ou fournissent de nouvelles directions aux références :

- a. in order to reduce the risk of the entire staff being exposed to the virus, Corps/Squadron level COs are to maximize the use of virtual means for planning and preparation for cadet activities until further notice and limit in-person contact to only those personnel who must meet to complete a specific planning task. Corps/Squadron meetings with sponsors, sponsoring committee, branch, parent committees and the League are to be conducted virtually;

- a. les commandants de corps/escadrons doivent maximiser l'utilisation de moyens virtuels pour leurs séances de planification et de préparation pour les activités de cadets jusqu'à nouvel ordre et limiter les contacts en personne à seulement ceux qui doivent accomplir des tâches de planification spécifiques. Les réunions des corps/escadrons avec les répondants, les comités de soutien, les succursales, les comités de parents et les ligues devront être conduites virtuellement;

- | | |
|---|--|
| <p>b. during in-person activities, staff shall be assigned to a cadet group and these groups shall train separately;</p> | <p>b. durant les activités en personne, le personnel devra être attribué à un groupe de cadets, et ces groupes devront s'entraîner séparément;</p> |
| <p>c. as agreed upon with the Royal Canadian Legion Dominion Command, no Natl CJCR Sp Gp in-person Remembrance Day activity participation is authorized for 2020. This applies to adults and cadets;</p> | <p>c. comme convenu avec la direction nationale de la Légion royale canadienne, aucune participation en personne aux activités du jour du Souvenir par le Gp S Nat CRJC ne sera autorisée pour 2020. Cela s'applique aux adultes et aux cadets;</p> |
| <p>d. resumption of limited in-person activities between 1 October and 31 December 2020 will be restricted to the following corps and squadron level activities in order of priority. All other activities, including any "open-house" events to attract new cadets, Remembrance Day and other commemorative ceremonies or acts of remembrance must be delivered virtually:</p> | <p>d. la reprise des activités en personne limitées entre le 1 octobre et le 31 décembre 2020 sera limitée aux activités suivantes au niveau des corps et escadrons, par ordre de priorité. Toutes les autres activités, y compris les événements « portes ouvertes » pour attirer de nouveaux cadets, le jour du Souvenir et toute autre cérémonie commémorative ou acte de commémoration doivent être faites virtuellement :</p> |
| <p>(1) residual ACR recognition activities for those cadets who have aged out of the program last training year;</p> | <p>(1) les activités de reconnaissances résiduelles de la revue annuelle pour les cadets qui ont atteint l'âge limite lors de la dernière année d'instruction;</p> |
| <p>(2) senior cadet leadership development IOT prepare them to lead the engagement of cadets virtually;</p> | <p>(2) le développement du leadership des cadets seniors afin de les préparer à diriger virtuellement la participation des cadets;</p> |
| <p>(3) enrolment and orientation activities for new cadets attracted via the online registration tool IAW CANCDTGEN 025/20; and</p> | <p>(3) les activités d'inscription et d'orientation pour les nouveaux cadets attirés par l'outil d'inscription en ligne conformément au CANCDTGEN 025/20; et</p> |

- (4) mandatory, complimentary and optional training as per QSPs and local activity plan.

NOTE 1: In addition to PHM, supervision ratios must be maintained at all times and a minimum of 1 supervisor (COATS or CI) shall be paid for each in-person activity. Corps/Squadrons that must limit the number of participants to address PHMs shall not increase the number of training sessions per week, but rather deliver the planned training over multiple weeks. Corps/Squadrons shall limit themselves to 1 to 2 in-person training session(s) per week and 1 to 2 in-person supported training days per month. Additionally, in-person optional programming may also resume; however, Corps/Squadrons must avoid overburdening cadets and staff.

NOTE 2: To ensure sufficient funding is available to pay the authorized supervisors on duty for both authorized in-person and virtual activities conducted over the remainder of this fiscal year, Corps/Squadron COs and Area OICs are expected to exercise diligent control over Corps/Squadron Pay (20/25/35 days).

NOTE 3: Corps/Squadron COs are to direct in advance of any approved activity who will be the authorized supervisor on duty for their unit's personnel. Area OICs are to direct in advance of any approved activity

- (4) l'entraînement obligatoire, complémentaire et optionnel conformément aux NQP et plan d'activités local.

REMARQUE 1 : En plus des MSP, les ratios de supervision doivent être maintenus en tout temps et un minimum d'un (1) superviseur (SAIOC ou IC) doit être payé pour chaque activité en personne. Les corps/escadrons qui doivent limiter le nombre de participants pour respecter les MSP n'augmenteront pas le nombre de séances d'entraînement par semaine, mais offriront plutôt l'entraînement prévu sur plusieurs semaines. Les corps/escadrons doivent se limiter de 1 à 2 séance(s) d'entraînement en personne par semaine et 1 à 2 jours d'entraînement en personne par mois. De plus, la programmation facultative en personne peut également reprendre; cependant, les corps/escadrons doivent éviter de surcharger les cadets et le personnel.

REMARQUE 2 : Pour garantir qu'un financement suffisant soit disponible pour payer les superviseurs en devoir autorisé, autant pour les activités en personne que les activités virtuelles, pour le reste de l'exercice financier, les Cmdt de corps/escadrons et les OR de Secteur doivent exercer un contrôle diligent sur la solde des corps/escadrons (20/25/35 jours).

REMARQUE 3 : Les Cmdt corps/escadrons doivent décider avant toute activité approuvée qui sera le superviseur autorisé en service pour le personnel de leur unité. Les OR de Secteur doivent

when the CO will be reporting for paid duty throughout the training year.

décider avant toute activité approuvée le moment où le Cmdt se présentera pour du service payé pendant l'année d'entraînement.

e. as private citizens, cadets/parents can engage in charity work within their community where they feel comfortable. However, during the pandemic, charity work (i.e. volunteering for food drives, etc.) will not be a sanctioned cadet activity, will not be organized via the corps/squadron and corps/squadrons will not use their communications means nor their resources;

e. en tant que citoyens, les cadets/parents peuvent s'impliquer dans du travail caritatif au sein de leur communauté selon leur désir. Par contre, pendant la pandémie, le travail caritatif (p. ex. le bénévolat pour des collectes de denrées, etc.) ne sera pas sanctionné comme activité de cadets, ne sera pas organisé par les corps/escadrons et les moyens de communication et les ressources des corps/escadrons ne seront pas utilisés;

f. in accordance with the CDS direction on the resumption of in-person activities for the CAF, there shall be no in-person music training conducted until further notice. Additionally, no in-person RDAs or NDAs will be conducted before 15 January 2021;

f. selon la direction reçue du CEMD sur la reprise des activités en personne, pour les FAC, il n'y aura aucun entraînement musical jusqu'à nouvel ordre. De plus, aucune ADER ou ADEN en personne n'aura lieu avant le 15 janvier 2021;

g. until Ref B can be updated the following new direction applies:

g. jusqu'à ce que la réf. B puisse être mise à jour, les nouvelles directives suivantes s'appliquent :

(1) prior to departing home for any in-person activities, all adult personnel and cadets will complete the COVID-19 Self-Assessment Tool (<https://www.thrive.health/health-canada-self-assessment-tool>) and follow the recommend guidance from Public Health Agency of Canada. Furthermore, anyone with symptoms of the regular influenza are not to report for duty to any in-person activities;

(1) avant de quitter la maison pour toute activité en personne, tout le personnel adulte et tous les cadets compléteront l'outil d'auto-évaluation COVID-19 (<https://ca.thrive.health/covid19/fr>) et suivront les recommandations de l'Agence de la santé publique du Canada. De plus, toute personne présentant des symptômes de la grippe régulière ne doit pas se présenter pour du service pendant une activité en personne;

- (2) without exception, the non-medical masks (NMMs) will be worn at all times by all adult personnel and cadets at any in-person activities (indoors and outdoors) including Corps/Squadron, CNS, CES and CFS. This will also apply to in-person RDA/NDA upon resumption not before 15 January 2021. If a cadet or adult staff member reports that they cannot wear a NMM due to health restrictions their participation is to be limited to virtual activities only and the RMLO must be advised through the chain of command. RMLO will advise the RCSU CO and place the appropriate participation limitation on the cadet/member's medical record;
- (2) sans exception, les masques non médicaux (MNM) seront portés en tout temps par tout le personnel adulte et les cadets, lors de toute activité en personne (à l'intérieur et à l'extérieur) y compris au corps/escadron, sur les centres nautiques, les centres d'expédition et les sites de vol. Ceci s'appliquera également aux ADER/ADEN en personne à la reprise, pas avant le 15 janvier 2021. Si un cadet ou un membre du personnel adulte signale qu'il ne peut porter un MNM en raison de restrictions médicales, leur participation doit être limitée aux activités virtuelles seulement et l'ORLM doit être informé via la chaîne de commandement. L'ORLM informera le Cmdt URSC et imposera la limite de participation appropriée dans le dossier médical du cadet/membre;
- (3) procurement and distribution of reusable NMMs will not occur before 15 October 2020. In the interim, cadets and adult members are to bring their own NMM to in-person activities; and
- (3) l'achat et la distribution des MNM réutilisables n'auront pas lieu avant le 15 octobre 2020. Dans l'interim, les cadets et les membres adultes sont tenus d'apporter leurs propres MNM aux activités en personne; et
- (4) when the sanitization/disinfection of facilities is not performed by the landlord then the corps/squadron staff are to do so in accordance with the Public Health Agency of Canada guide to cleaning and disinfecting public spaces found at this link: <https://www.canada.ca/en/public-health/services/publications/diseases-conditions/cleaning-disinfecting-public-spaces.html> (enclosed). Additionally, corps/squadron staff are to consult their applicable provincial or territorial health association/agency website for further guidance on local PHMs
- (4) lorsque la désinfection des installations n'est pas effectuée par le propriétaire, le personnel du corps/escadron doit le faire conformément au guide de l'Agence de la santé publique du Canada sur le nettoyage et la désinfection des espaces publics, qui se trouve à ce lien : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/maladies-et-affections/nettoyage-desinfection-espaces-publics.html> (ci-joint). De plus, le personnel des corps/escadrons doit consulter le site Web de son agence de santé

pertaining to the
sanitization/disinfection of facilities;

provinciale ou territoriale applicable
pour de plus amples renseignements
sur les MSP locales en lien avec la
désinfection des installations;

h. local Support Allocation (LSA) will not be used for the procurement of NMMs or COVID 19 related sanitization supplies as they are the responsibility of the CAF. Additionally and effective immediately, eligible LSA expenditures will be restricted to:

h. l'allocation de soutien local (ASL) ne sera pas utilisée pour l'achat de MNM ou de matériel de désinfection lié à la COVID-19, car ces achats sont sous la responsabilité des FAC. De plus et avec effet immédiat, les dépenses ASL éligibles seront limitées aux éléments suivants :

- (1) facilities required for the administration and conduct of local programming, including utilities (telephone, electricity, etc);
- (2) purchase / rentals of supplemental training equipment that enhances the delivery of programming;
- (3) registration / entrance fees for optional activities; and
- (4) any other reasonable expenditures in support of the administration of the Corps/Squadron, not provided by the CAF, excluding all non-eligible expenditures as per CATO 17-34 (Ref. C).

- (1) les installations nécessaires pour l'administration et la conduite du programme local, y compris les services publics (téléphone, électricité, etc.);
- (2) l'achat/la location de matériel d'entraînement supplémentaire qui améliore la prestation du programme;
- (3) les coûts d'inscription/d'entrée pour les activités optionnelles; et
- (4) toute autre dépense raisonnable en soutien à l'administration des corps/escadrons, non assumée par les FAC, excluant toutes les dépenses non éligibles conformément à l'OAIC 17-34 (réf. C).

2. Questions regarding this FRAGO can be directed to COS Natl CJCR Sp Gp, LCol Konrad Von Finckenstein, at KONRAD.VONFINCKENSTEIN@forces.gc.ca.

2. Les questions concernant ce FRAGO peuvent être envoyées au CEM du Gp S Nat CRJC, le Lcol Konrad Von Finckenstein, à l'adresse : KONRAD.VONFINCKENSTEIN@forces.gc.ca.

Le Brigadier-général



D.B. Cochrane
Brigadier-General

Enclosure : 1

Pièce jointe : 1

Distribution List

Liste de distribution

Action

Action

CO RCSU(A)
CO RCSU(E)
CO RCSU(C)
CO RCSU(NW)
CO RCSU(P)
CPO1 RCSU(A)
CWO RCSU(E)
CWO RCSU(C)
CWO RCSU(NW)
CPO1 RCSU(P)
DCOS Sp
DCOS Ops
DCOS Trg
Sr JCRO / J35
J3 / JOCC

Cmdt URSC(A)
Cmdt URSC(E)
Cmdt URSC(C)
Cmdt URSC(NO)
Cmdt URSC(P)
PM 1 URSC(A)
Adjuc URSC(E)
Adjuc URSC(C)
Adjuc URSC(NO)
PM 1 URSC(P)
SCEM Soutien
SCEM Ops
SCEM Entr
O Sr RJC/J35
J3/CCOI

Distribution list continued on page 8

Suite de la liste de distribution à la page 8

Distribution list (cont'd)

Suite de la liste de distribution

Information

Information

Internal

Interne

DComd Natl CJCR Sp Gp
COS Natl CJCR Sp Gp
DCOS Strat Plans
DCOS IM/IT
FCWO
J8 Senior Comptroller Natl CJCR Sp Gp
RM Natl CJCR Sp Gp
Senior PAO

CmdtA Gp S Nat CRJC
CEM Gp S Nat CRJC
SCEM Plans Strat
SCEM GI/TI
Adjuc Fmn
J8 Contrôleur sénior Gp S Nat CRJC
GR Gp S Nat CRJC
OAP Sénior

External

Externe

DVCDS
DComd CA
COS RCSU(A)
COS RCSU(E)
COS RCSU(C)
COS RCSU(NW)
COS RCSU(P)
Record keeping / SharePoint distr

VCEMAD
CmdtA AC
CEM URSC(A)
CEM URSC(E)
CEM URSC(C)
CEM URSC(NO)
CEM URSC(P)
Tenue de registre/Distr SharePoint

GC Docs: [1-VCDS Lines of Business/DND-CAF – Youth program/Policy Development/DND-CAF/Youth Program /Orders and Directives](#)

Doc Gouv CDN : [1-VCDS Lines of Business/DND-CAF – Youth program/Policy Development/DND-CAF/Youth Program /Orders and Directives](#)

NCJCR SharePoint: [Public Access/Orders and Directives/COVID-19/Tasking Order 001 to CP 2020](#)

SharePoint NCRJC : [Accès publique/Ordres et Directives/COVID-19/Tasking Order 001 to CP 2020](#)

CORONAVIRUS DISEASE (COVID-19) CLEANING AND DISINFECTING PUBLIC SPACES

This document provides guidance on cleaning and disinfecting of public settings, including schools, universities, public libraries, museums, public transit, communal residences and workplaces.



WHAT YOU SHOULD KNOW

- ▶ Surfaces frequently touched with hands are most likely to be contaminated. These include doorknobs, handrails, elevator buttons, light switches, cabinet handles, faucet handles, tables, countertops and electronics.
- ▶ It is not yet known how long the virus causing COVID-19 lives on surfaces, however, early evidence suggests it can live on objects and surfaces from a few hours to days.

CHOOSE A PRODUCT THAT CLEANS AND DISINFECTS

- ▶ When cleaning public spaces, choose products that clean **and** disinfect all at once (e.g. premixed store-bought disinfectant cleaning solutions and/or wipes when available).
 - **Cleaning products** remove germs, dirt, and impurities from surfaces by using soap (or detergent) and water. Cleaning does not necessarily kill germs, but by removing them, it lowers their numbers and the risk of spreading infection.

- **Disinfecting products** kill germs on surfaces using chemicals.

- ▶ Use only **approved hard-surface disinfectants** that have a Drug Identification Number (DIN). A DIN is an 8-digit number given by Health Canada that confirms the disinfectant product is approved and safe for use in Canada.

CREATE A CLEANING PROCEDURE

- ▶ Operators of community settings should develop or review protocols and procedures for cleaning public spaces. This will help determine where improvements or additional cleaning may be needed.
- ▶ Read and follow manufacturer's instructions for safe use of cleaning and disinfection products (e.g. wear gloves, use in well-ventilated area, allow enough contact time for disinfectant to kill germs based on the product being used).
- ▶ Wash hands with soap and water or use alcohol-based hand sanitizer after removing gloves.



- ▶ Use damp cleaning methods such as damp clean cloths, and/or a wet mop. Do not dust or sweep which can distribute virus droplets into the air.
- ▶ Contaminated disposable cleaning items (e.g. mop heads, cloths) should be placed in a lined garbage bin before disposing of them with regular waste. Reusable cleaning items can be washed using regular laundry soap and hot water (60-90°C). Clean and disinfect surfaces that people touch often
- ▶ In addition to routine cleaning, surfaces that are frequently touched with hands should be cleaned and disinfected more often, as well as when visibly dirty.
- ▶ Shared spaces such as kitchens and bathrooms should also be cleaned more often.

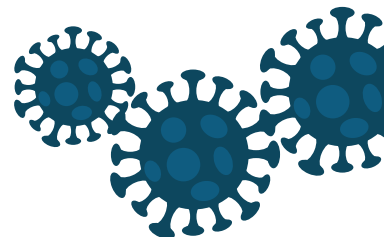


WE CAN ALL DO OUR PART IN PREVENTING THE SPREAD OF COVID-19. FOR MORE INFORMATION, VISIT

Canada.ca/coronavirus

or contact

1-833-784-4397



MALADIE À CORONAVIRUS (COVID-19) NETTOYAGE ET DÉSINFECTION DES ESPACES PUBLICS

Le présent document fournit les lignes directrices concernant le nettoyage et la désinfection des lieux publics, notamment les écoles, les universités, les bibliothèques publiques, les musées, les transports en commun, les lieux d'hébergement communautaires et les milieux de travail.



CE QUE VOUS DEVRIEZ SAVOIR

- ▶ Les surfaces fréquemment touchées avec les mains sont plus susceptibles d'être contaminées, par exemple les poignées de porte, les mains courantes, les boutons d'ascenseurs, les interrupteurs, les poignées d'armoires, les poignées de robinet, les tables, les comptoirs et les appareils électroniques.
- ▶ On ne sait pas encore combien de temps le virus causant la COVID-19 survit sur les surfaces. Toutefois, les données préliminaires donnent à croire qu'il peut vivre sur les objets et les surfaces de quelques heures à quelques jours.

CHOISIR UN PRODUIT QUI NETTOIE ET DÉSINFECTIONNE

- ▶ Lors du nettoyage des espaces publics, il faut choisir des produits qui nettoient **et** désinfectent en même temps (p. ex. des solutions prémélangées/lingettes de nettoyage et de désinfection du commerce, si disponibles).
 - Les **produits nettoyants** éliminent les germes, la saleté et les impuretés des surfaces grâce à du savon (ou du détergent) et de l'eau. Le nettoyage ne tue pas nécessairement les germes, mais il les enlève et réduit leur nombre et le risque de répandre des infections.

- Les **produits désinfectants** tuent les germes se trouvant sur les surfaces au moyen de produits chimiques.

- ▶ Il faut seulement utiliser des **désinfectants pour surfaces dures assortis** d'un numéro d'identification du médicament (DIN). Ce numéro de huit chiffres est attribué par Santé Canada et il confirme que le produit désinfectant est approuvé et sécuritaire pour un usage au Canada.

CRÉER UNE PROCÉDURE DE NETTOYAGE

- ▶ Les exploitants de lieux communautaires devraient élaborer des procédures et des protocoles relatifs au nettoyage des espaces publics ou passer en revue leurs procédures ou protocoles existants. Cela aidera à déterminer où il faut apporter des améliorations ou effectuer des travaux supplémentaires de nettoyage.
- ▶ Il faut lire et suivre les instructions des fabricants afin d'utiliser de façon sécuritaire les produits de nettoyage et de désinfection (c.-à-d. porter des gants, utiliser les produits dans un endroit bien aéré, laisser le désinfectant suffisamment longtemps sur la surface pour qu'il tue les germes selon le produit utilisé).



- ▶ Il faut laver ses mains avec de l'eau et du savon ou utiliser un désinfectant pour les mains à base d'alcool après avoir retiré ses gants.
- ▶ Il faut utiliser des linges humides propres ou une vadrouille mouillée. Il ne faut pas épousseter ni balayer les surfaces afin d'éviter de répandre dans l'air des gouttelettes contenant le virus.
- ▶ Les articles de nettoyage jetables qui sont contaminés (p. ex. les têtes de vadrouilles, les linges) devraient être mis dans un sac à déchet doublé avant d'être jetés avec les déchets réguliers. Les articles de nettoyage réutilisables peuvent être lavés au moyen de savon à lessive régulier et d'eau chaude (entre 60 et 90°C). Nettoyez et désinfectez les surfaces qui sont fréquemment touchées.
- ▶ En plus du nettoyage courant, les surfaces qui sont fréquemment touchées avec les mains devraient être nettoyées et désinfectées plus souvent, et lorsqu'elles sont visiblement sales.
- ▶ Les espaces communs, comme les cuisines et les salles de bain, devraient également être nettoyés plus souvent.



**NOUS POUVONS TOUS
CONTRIBUER À PRÉVENIR
LA PROPAGATION DE LA
MALADIE À CORONAVIRUS.
POUR OBTENIR DE PLUS
AMPLES RENSEIGNEMENTS,
CONSULTEZ LE**

site Canada.ca/le-coronavirus
ou communiquez avec nous
1-833-784-4397

